

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À LA QUESTION ÉCRITE DE MONSIEUR RAOUL JAEGGI, DÉPUTÉ (INDÉPENDANT), INTITULÉE « LORA AU LIEU DE 5G ? » (N° 3200)**

Selon l'auteur de l'intervention, une technologie nommée LoRa commence à émerger et pourrait concurrencer l'avancée de la 5G.

Le Gouvernement et ses services ne disposent pas de ressources pouvant œuvrer à la recherche et au développement technologiques, respectivement ne disposent pas d'instance en charge d'une veille technologique dans ce domaine particulier, notamment lorsque celui-ci n'entre pas directement dans les tâches de l'Etat. Les informations connues du Gouvernement sont donc celles disponibles sur internet, pour une thématique étudiée et validée au niveau fédéral par l'Office fédéral de la communication OFCOM.

Deux questions sont posées au Gouvernement :

***Quelle est l'appréciation du Gouvernement pour cette technologie ?***

La technologie LoRa permet différentes applications spécifiques qui envoient de petits volumes de données et pour des objets qui disposent de batteries légères. Elle peut être utilisée dans les villes intelligentes, pour la gestion des feux de signalisation ou le relevé des compteurs électriques, mais aussi dans l'industrie, pour la connexion de machines de production et dans le domaine de la mobilité, pour la mise en réseau de véhicules. Il s'agit donc d'un réseau de données autonome à large bande de faible puissance (LPWAN), basé sur des bandes de fréquences libres de concession.

Il est déjà disponible dans le Jura et pour 97% de la population suisse selon l'opérateur historique. D'autres acteurs, comme la multinationale américaine mentionnée dans la question écrite, sont actifs sur ce marché et proposent des solutions. Dans ce sens, le Gouvernement a une appréciation positive de cette technologie et constate que le Jura y est déjà bien intégré. Cet outil, qui s'avère judicieux pour des utilisations particulières en complément aux réseaux cellulaires de radiocommunication mobile, contribuera donc également à la nécessaire digitalisation des activités privées et publiques dans notre canton.

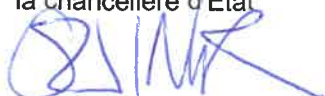
***Le Gouvernement jurassien estime-t-il possible de promouvoir cette technologie, ou à tout le moins faire part à Swisscom de l'intérêt du Jura pour cette technologie ?***

Le Jura étant déjà couvert par cette technologie disponible via différents prestataires, le Gouvernement estime ne pas devoir s'engager spécifiquement dans ce sens.

Delémont, le 3 septembre 2019

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme  
la chancelière d'Etat



Gladys Winkler Docourt